

# PAT cultive des « plantes à traire »

CORRESPONDANT À NANCY PASCAL AMBROSI - LES ECHOS | LE 12/12/2013

Depuis quelques semaines un groupe mondial de cosmétique commercialise un nouveau produit anti-âge contenant une substance issue de biomolécules végétales. Il utilise pour cela une technologie développée par la société Plant Advanced Technologies (PAT) à Vandoeuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle). Cette dernière est spécialisée dans la production de principes actifs naturels récupérés sur les racines de plantes cultivées hors sol, cela sans les détruire.

« Nous stimulons, de 30 à 100 fois, selon les variétés, la production de métabolites des végétaux. Nous sommes parvenus, sans faire souffrir la plante, à industrialiser cette production dont la collecte en milieu naturel est difficile », explique le professeur Jean-Paul Fèvre, président-directeur général de PAT, acronyme qui peut également signifier « plantes à traire ». Lesquelles sont cultivées dans 4 hectares de serres à Laronxe (Meurthe-et-Moselle), acquis il y a quelques mois. Et l'entreprise projette à moyen terme d'investir dans de nouvelles serres, situées sous les tropiques, dans un département français d'outre-mer, pour y élever des plantes exotiques.

## Molécules complexes

Jean-Paul Fèvre, qui ne réalise encore qu'un chiffre d'affaires symbolique de l'ordre de quelques centaines de milliers d'euros, juge que son activité devrait fortement progresser : seule un peu plus de la moitié des plantes de la planète est connue et celles dont on maîtrise les propriétés chimiques sont encore moins nombreuses. « Nous ne nous intéressons qu'à celles dont les molécules complexes ne peuvent être synthétisées », précise le dirigeant, qui travaille avec les industries pharmaceutiques, chimiques et cosmétiques.

Issue de l'université de Lorraine, PAT, est coté sur le marché Nyse Euronext depuis 2009. Outre les fonds propres apportés par ses fondateurs, les professeurs Frédéric Bourgaud, Eric Gonti et Jean-Paul Fèvre, et les crédits impôt recherche, elle a levé 2 millions d'euros entre 2009 et 2010 auprès de particuliers dans le cadre de la loi Tepa. L'entreprise est soutenue par la région Lorraine, elle a reçu plus de 3 millions d'euros de subventions et elle participe à des projets européens de recherche dans les biomolécules. Elle emploie 25 personnes, dont une dizaine de docteurs ès sciences.



Effectif : 25 salariés

Chiffre d'affaires : confidentiel

Activité : chimie

Correspondant à Nancy Pascal Ambrosi